

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Délibération n° DC2025-122

Date de la convocation : 03/10/2025

Conseillers en exercice : 122

Conseillers présents : 76

Conseillers représentés : 8

Le onze décembre deux mille vingt-cinq, le Conseil communautaire, dûment convoqué, s'est réuni au Centre Culturel Les Tourelles de Vouziers, sous la Présidence de M. Benoit SINGLIT.

Présents : 001 POTRON Pierre , 002 ETIENNE Philippe , 004 LOUIS Jean-Marc , 005 CHANCE Jean-Michel , 006 NANJI Désiré , 010 CORNEILLE Jean-Pierre , 011 PERTUS Xavier , 012 RATAUX Frédéric , 013 LALONDE Loïc , 014 FRANGEL Yann , 015 THIERION Vincent , 017 BESTEL Bernard , 021 LAURENT-CHAUVEY Pierre , 022 DESTENAY Roland , 024 DE POUILLY Jean , 025 NIZET Sylvain , 026 LOBIDEL Alain , 027 CERRAJERO Eladio , 028 MEIS Michel , 029 SIGNORET Francis , 031 LALLEMENT Séverine , 033 VAIRY Lionel , 034 CANNAUX Francis , 036 PIERSON Florent , 037 LEFORT Sylvie , 038 SEMBENI Anne , 040 MATHIAS Frédéric , 043 SEMBENI Peggy , 044 POUCKET Eric , 045 QUEVAL Guillaume , 046 SINGLIT Benoît , 048 FOURCART Marie Hélène , 049 ANDREY Danielle , 052 LELOUP Nathalie , 054 FRAIPONT Anne , 055 VERNEL Martine , 056 DANNEAUX Dominique , 057 DEMISSY Pierre , 059 LECLERCQ Guy , 060 MANCAUX Christophe , 061 BOUILLEAUX Jean Pol , 062 PIEROT Chantal , 063 AUROUX Emmanuel , 064 MALVAUX André , 068 HAULIN Bertrand , 070 GROSSELIN Jacques , 073 MACHINET Xavier , 074 DUMANGE Dominique , 075 GUERIN Anne Marie , 080 LORFEUVRE G rald , 081 ROBIN Dominique , 083 LEROY Yves , 084 FLEURY Vincent , 086 MAILLARD Franck , 087 SALEZ Ren  , 088 MALVAUX Fr d ric , 089 VAN DEN BERGH Charles , 091 BOUILLON Mathieu , 092 MOUTON Francis , 093 BOUILLON Daniel , 095 RICHELET Jean-Pol , 096 LESOILLE Patrick , 097 AUDEGOND Micha l , 098 BESANCON Tony , 099 LE GALL Jean Fran ois , 100 CANIVENQ Roland , 101 DAUPHY Bruno , 102 BAUDART Martine , 103 BERGERY Marie Claude , 104 BOLY Francis , 112 FESTUOT Annie , 117 LAMPSON Nad ge , 118 LEBON Christophe , 120 PAYEN Fran oise , 121 RENOLLET Hubert , 122 MAROTEAUX Nathalie.

Ont donn  procuration : 008 CARRE Jo l (  001 POTRON Pierre) , 039 LHOTEL Philippe (  046 SINGLIT Beno t) , 051 RAGUET Philippe (  021 LAURENT-CHAUVEY Pierre) , 067 ROUSSY Elise (  059 LECLERCQ Guy) , 072 NICOLITCH C dric (  084 FLEURY Vincent) , 085 DEGLAIRE Thierry (  087 SALEZ Ren ) , 105 CARPENTIER Dominique (  117 LAMPSON Nad ge) , 110 DION Valentine (  060 MANCAUX Christophe).

Secr taire de s ance : M. G rald LORFEUVRE

**OBJET : CREATION D'UNE AP / CP POUR L'OPERATION D'ELABORATION D'UN SCHEMA
DIRECTEUR DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT SUR LE TERRITOIRE DE L'ARGONNE
ARDENNAISE**

Vu les articles L.2311-3 et R.2311-9 du Code G n ral des Collectivit s Territoriales ;

Vu le projet d' laboration d'un sch ma directeur de l'eau et de l'assainissement sur le territoire de l'Argonne Ardennaise,

Consid rant que cette op ration d'investissement va se d rouler sur une dur e pr visionnelle comprise entre les exercices budg taires 2026 et 2028,

.../...

Considérant l'intérêt de procéder dans ce cadre à la mise en place d'une autorisation de programme (AP) associée à des crédits de paiements (CP) permettant un pilotage budgétaire correspondant à l'avancée effective de l'opération et donc de l'engagement effectif des dépenses,

Considérant le montant prévisionnel de l'opération,

- Considérant qu'une AP/CP peut être révisée pour actualiser les crédits de paiement au fil des exercices budgétaires afin de correspondre à la réalité des besoins d'engagement,
- Entendu l'exposé du Président,

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, DECIDE par 78 voix POUR, 2 voix CONTRE (015 THIERION Vincent , 091 BOUILLON Mathieu), 3 ABSTENTIONS (017 BESTEL Bernard , 074 DUMANGE Dominique , 098 BESANCON Tony) et 1 personne NE PREND PAS PART au vote (056 DANNEAUX Dominique) :

- **DE CREER l'autorisation de programme/crédits de paiement « élaboration d'un schéma directeur de l'eau et de l'assainissement sur le territoire de l'Argonne Ardennaise » telle que présentée dans le tableau ci-dessous :**

Elaboration d'un schéma directeur de l'eau et de l'assainissement sur le territoire de l'Argonne Ardennaise				
AP/CP	Autorisation de programme	Crédits de paiement en TTC		
		2026	2027	2028
	2 738 618,28 €	1 030 910,28 €	1 330 248,00 €	377 460,00 €
	Part en %/an	37,64%	48,57%	13,78%

- **DE DONNER pouvoir à Monsieur le Président pour faire le nécessaire en la circonstance et signer toutes pièces administratives et comptables,**

Le secrétaire de séance,

M. Gérald LORFEUVRE



Le Président,



Benoît SINGLIT

2025/470